

Cfdt:

DOUANE

CRISE DES CARBURANTS
LA DIRECTION DOIT AGIR MAINTENANT

Depuis plusieurs semaines, **la hausse continue du prix du carburant** pèse lourdement sur notre budget. Cette situation constitue une contrainte réelle, immédiate et durable pour nombre d'entre nous, en particulier pour celles et ceux contraints d'effectuer des trajets domicile-travail importants, souvent sans alternative possible.

Face à cette situation exceptionnelle, la CFDT appelle la Direction Interrégionale à prendre ses responsabilités.

La CFDT demande la mise en place de mesures temporaires et adaptées, permettant de limiter l'impact financier subi par les agents, parmi lesquelles :

- le renforcement des dispositifs de télétravail,
- l'assouplissement des conditions d'organisation du travail,
- et toute mesure concrète visant à réduire les déplacements contraints.

Nous rappelons que l'accord-cadre sur le télétravail prévoit explicitement cette possibilité. En effet, son **article 15.4 mentionne le recours au télétravail temporaire dit exceptionnel**, mobilisable en cas de circonstances exceptionnelles.

La situation actuelle, marquée par une hausse brutale et durable des coûts de transport, entre pleinement dans ce cadre.

Par ailleurs, il est indispensable de replacer cette situation dans un contexte plus large.

Dans de nombreux services, les agents font déjà face aux difficultés des applications informatiques douanières, entraînant une dégradation des conditions de travail.

Aujourd'hui, beaucoup d'agents expriment un réel ras-le-bol.

Entre la pression professionnelle liée aux applications défaillantes, le projet de loi RIPOST et l'impact direct de la hausse des prix du carburant sur leur quotidien, le cumul devient difficilement supportable. En termes de bien-être au travail, cela commence à faire beaucoup.

Il est donc légitime, nécessaire et urgent pour la CFDT d'activer ces leviers afin de :

- **préserver le pouvoir d'achat des agents,**
- **améliorer leurs conditions de travail.**

La CFDT, à vos côtés pour défendre vos conditions de travail et votre pouvoir d'achat

